



Fonds pour l'innovation
et la transformation

Fund for Innovation
and Transformation

Évaluation environnementale *intégrée* du FIT



Évaluation environnementale intégrée du FIT

Cette ressource vise à guider les organisations novatrices financées par le FIT tenus de produire une évaluation environnementale intégrée (EEI) et un plan de gestion environnementale (PGE)¹. Nous espérons également que cette ressource pourra être utilisée par d'autres pour orienter la planification, l'exécution et le rapportage d'une EEI et d'un PGE.

Dans le cadre du processus de demande de proposition du FIT, nous avons adopté le [Processus d'intégration de l'environnement \(PIE\)](#) d'Affaires mondiales Canada pour évaluer les risques environnementaux associés à chaque solution novatrice proposée et déterminer si une EEI, et le PGE correspondant, seraient nécessaires.

Qu'est-ce qu'une évaluation environnementale *intégrée*?

Une évaluation environnementale examine le contexte environnemental dans lequel vous faites des essais et évalue les risques tant positifs que négatifs, tout en comportant un plan d'atténuation. Étant donné la courte période de réalisation des tests d'innovation financés par le FIT, nous avons élaboré une Évaluation environnementale *intégrée* qui peut être effectuée dans le cadre des activités de collecte et d'analyse de données de référence plutôt que d'une évaluation et d'un rapport indépendants. Une Évaluation environnementale *intégrée* (EEI) devrait faire partie intégrale de votre processus de collecte de données de référence, en collaboration avec la communauté locale et dans une perspective genrée, et ce, afin d'élaborer votre plan de gestion environnementale.

¹ À l'attention des innovateurs financés par le FIT : Consultez les directives du FIT au moment d'élaborer vos rapports de référence, mi-parcours et final. Communiquez avec votre agent.e de programme pour déterminer si votre innovation nécessite un PGE.

L'EEI comporte trois étapes :

Étape 1 : Recueillir des données au moyen de l'étude de référence

Étape 2 : Analyser les données

Étape 3 : Élaborer un plan de gestion environnementale



[Veuillez consulter le Guide du FIT pour l'Analyse rapide des questions liées au genre.](#)

Une note sur la collecte des données

Considérations transversales — égalité des genres et environnement

Des perspectives genrées et environnementales devraient être appliquées à tous les aspects de la planification, de la conception et des essais axés sur les résultats. Ces perspectives permettent de s'assurer que l'impact complet (social, environnemental, positif et négatif) de vos activités et de vos résultats est compris et planifié. Ces perspectives renforcent votre mise à l'essai en renforçant son caractère inclusif, sa durabilité et son efficacité, menant à de meilleurs résultats pour toutes et tous.

Planification à l'avance

Avant de commencer votre processus de collecte de données, il est important d'avoir élaboré un plan de travail interne de base qui intègre l'EEI. Assurez-vous que chaque question que vous posez a une réelle valeur, que vous collectez des données intégrant le genre et l'environnement plutôt que de mener trois enquêtes distinctes pour comprendre les données de référence, le genre et l'environnement.

Code d'éthique

Puisque la mise à l'essai de l'innovation vient avec son propre ensemble de risques et de défis, il est impératif de prendre toutes les mesures possibles pour atténuer les risques potentiels pour les bénéficiaires ou d'autres populations vulnérables touchées par la mise à l'essai. On s'attend à ce que les organisations financées par le FIT adoptent une approche visant à ne pas nuire et conduisent leurs activités de mise à l'essai d'une manière éthique en tout temps. Consultez la section "À ne pas nuire" de la page [Durabilité environnementale](#) du site Web FIT pour plus de détails. Les organisations doivent également respecter les exigences et les procédures légales en matière de collecte et d'utilisation de données au Canada et dans le pays de la mise à l'essai (c'est-à-dire respecter les lois et coutumes locales, obtenir l'autorisation des comités d'éthique de recherche ou d'autres organes, etc.).

Le Code éthique du FIT, inclus dans le contrat d'innovation, fournit plus de détails sur les attentes du FIT concernant les pratiques éthiques pendant les mises à l'essai. Nous vous encourageons à vous familiariser avec ce code.

Étape 1 : Recueillir des données

Source secondaire – Cadre stratégique, juridique et administratif

Pour bien comprendre le cadre environnemental dans lequel vous mettez à l'essai votre innovation, effectuez des recherches secondaires sur la réglementation et la législation en

matière d'environnement en vigueur là où les tests auront lieu. Cela comprend l'examen des institutions, des politiques, des lois et des éventuels permis environnementaux requis pour les tests d'innovation.

Source primaire – Impact environnemental et plan de gestion environnementale

En intégrant des questions pertinentes à votre étude de référence, vous recueillerez des données qui permettront de décrire l'impact environnemental de votre innovation :

- Les effets positifs et négatifs immédiats pendant la période d'essai de l'innovation.
- Les conséquences qu'auront ces effets une fois vos tests terminés.
- Les multiples répercussions et responsabilités, liées à l'environnement, vécues par les femmes, les filles, les hommes et les garçons, et d'autres groupes vulnérables.
- Si votre innovation concerne les animaux, précisez ce qu'il faut faire pour leurs soins. Quelles sont les ressources nécessaires, quelles sont les exigences en matière d'hygiène, et quel est le niveau d'investissement en temps et en ressources pour les agriculteurs.rices?
- Si votre innovation est axée sur l'environnement naturel (sol, air, eau, etc.), quelle population en connaîtra les effets, le cas échéant, et comment les personnes vivant dans d'autres communautés les subiront-elles?
- Si votre innovation vise la mise à l'essai de technologie électronique, comment ces matériaux seront-ils éliminés une fois les tests terminés? S'ils se retrouvent dans un site d'enfouissement, combien de temps y resteront-ils? Qui sera responsable de leur élimination?
- Si votre innovation comprend des déchets médicaux, comment ceux-ci seront-ils éliminés? Si un centre de santé est responsable de l'élimination, un protocole d'entente a-t-il été conclu?

Des questions supplémentaires devraient être intégrées à la collecte de données, selon le type d'innovation que vous mettez à l'essai. Consultez la section « Considérations environnementales » sur la page de [Durabilité environnementale](#) du FIT pour en savoir plus.

Étape 2 : Analyser les données

Analysez les données recueillies, puis déterminez et priorisez les risques et les opportunités environnementaux. Veillez à ce que cette analyse soit menée dans une perspective genrée, en vous posant les questions suivantes : Comment ces risques et ces opportunités affectent-ils différemment les femmes et les hommes? Comment l'innovation peut-elle intégrer des mesures d'atténuation des risques et accroître la probabilité d'opportunités positives? Passez en revue les risques classés prioritaires avec votre équipe, et réfléchissez aux opportunités et aux mesures d'atténuation. Si vous en avez le temps, faites appel aux femmes et à d'autres parties prenantes du projet pour connaître leur point de vue.

Le tableau du plan de gestion environnementale

Le plan de gestion environnementale est développé sur la base des données sur les bénéficiaires, les parties prenantes et l'organisation que vous avez recueillies dans le cadre de l'évaluation environnementale *intégrée* et présente les risques environnementaux, les impacts et les mesures d'atténuation que vous entendez prendre pour réduire ces risques et impacts. Un exemple est fourni dans le tableau ci-dessous. Ajoutez des lignes au besoin.

PLAN DE GESTION ENVIRONNEMENTALE					
No	Risque Environnementaux	Impact sur l'environnement (y compris l'impact sexospécifique)	Mesures d'atténuation (y compris les mesures visant à réduire les effets néfastes sur les femmes, les hommes, les garçons, les filles)	Responsable du suivi	Fréquence du suivi
1.	p. ex. les déchets biomédicaux	p. ex. la contamination de l'eau et des sols; les risques, les blessures et/ou les infections chez le personnel hospitalier, la communauté, les animaux. Les femmes sont plus à risque, car elles occupent la plupart des postes de soins infirmiers et s'occupent de gérer les déchets médicaux.	<p>1. Mise en œuvre d'un plan et d'un mécanisme d'élimination (précisez);</p> <p>2. Formation du personnel médical sur l'hygiène clinique et l'élimination des déchets biomédicaux;</p> <p>3. Fournir à l'établissement de santé local l'équipement de protection individuelle (ÉPI) adapté pour disposer des déchets médicaux OU s'assurer que l'établissement de santé choisi pour se débarrasser des déchets possède l'ÉPI approprié pour son personnel médical qui sera chargé de gérer les déchets médicaux.</p> <p>4. La signature d'un protocole d'entente avec l'établissement de santé responsable de l'élimination appropriée.</p>	Membre du personnel (titre) responsable	p. ex. chaque trimestre
2.					
3.					



Fonds pour l'innovation
et la transformation

Fund for Innovation
and Transformation

Réseau de coordination
des conseils conseils provinciaux et régionaux
pour la coopération internationale

Canada

302-280, rue Smith
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1K2 Canada

T: 204 987-7400
F: 204 956-0031
W: www.fit-fit.ca

